

nature. On peut observer que son ton général est de se réjouir de la prospérité et de l'amélioration du commerce du pays. Pas un représentant ici présent qui ne se réjouisse de ce que la Providence nous a donné des récoltes abondantes et que la prospérité nous est accordée dans une forte mesure. Cependant, je puis dire ceci: je défie mon très honorable ami (M. Mackenzie King) de m'indiquer dans la longue liste des industries dont le Gouvernement s'est mêlé depuis qu'il est au pouvoir, en 1921, un seul article où l'ingérence du ministère n'a pas eu de désastreux résultats pour l'industrie. Et quand je parle de désastres j'entends une diminution des exportations de cette industrie et une augmentation des importations dans les articles qu'elle fabrique. Qu'il s'agisse du beurre ou des machines, du sucre ou du coton; qu'on prenne les lois de la dernière session ou celles de toute autre session, partout où le Gouvernement s'est immiscé vous constaterez que la prospérité de cette industrie particulière a diminué en ce qui regarde le Canada.

On peut dire qu'il n'en est pas ainsi en ce qui touche les instruments aratoires parce que, grâce à un certain état de choses, cette industrie canadienne a trouvé des débouchés dans la république voisine. Mais si vous analysez cette seule industrie, vous constaterez que nos importations de la république voisine, au cours de l'année dernière seule, ont augmenté de 15 millions, rien que pour les machines agricoles. Quant au beurre, vous verrez qu'avant que le Gouvernement se mêle de notre industrie laitière, le pays pouvait exporter quinze millions de livres de beurre par année. Mais, au cours des douze derniers mois, nos importations ont atteint seize millions de livres, ce qui fait que nous ne comptons plus comme pays exportateur de ce produit. Et l'autre jour, le ministre provincial de l'agriculture de l'Alberta signalait la diminution de 60,000 animaux subie par les troupeaux laitiers de cette province, depuis quelques années. Dans le domaine agricole ou industriel, peu importe, chaque fois que le Gouvernement a légiféré, ce fut au détriment soit de l'agriculture, soit de l'industrie.

Je rappelle au Gouvernement et à la population que, lorsque nous discutons cette question de prospérité, il est fort important et à désirer de comprendre au juste sur quel fondement repose la prospérité nationale. Quel est-il? Est-ce l'industrie? Non. La prospérité du Canada repose aujourd'hui sur l'agriculture. Monsieur l'Orateur, consultez les statistiques et, bon gré, mal gré, vous constaterez que le pouvoir d'achat du Canada dérive de

[L'hon. M. Bennett.]

ce que nous pouvons vendre. Par ailleurs, le pouvoir d'achat accru du Canada est représenté par ses achats. Qu'il s'agisse d'achat au pays ou à l'étranger, cette faculté d'achat accrue dérive de la quantité des produits que nous avons pu vendre. Considérez un instant le chiffre de nos ventes, l'origine de notre pouvoir d'achat, et vous remarquerez que ni le Gouvernement ni les hommes n'en sont les artisans. Il est plutôt l'œuvre d'une généreuse providence qui nous a gratifiés d'abondantes récoltes depuis quelques années. Par exemple, la vente du grain et des produits dérivés du grain a rapporté 558 millions de dollars durant les douze mois terminés le 31 décembre dernier. Notez bien que les ventes de bétail sur pied, en dépit du fléchissement qu'elles ont subi, ont atteint le chiffre de 17 millions et demi; que nous avons vendu pour 25 millions de fromage, pour 35 millions de poisson, pour 23 millions de fourrures à l'état brut, pour 11 millions et demi de cuir et de peaux, pour 20 millions de viande, pour 10 millions de lait et de crème, pour 7 millions et demi de légumes, pour 2 millions de tabac, pour 3 millions de laine, et vous commencerez à vous rendre compte de l'importance du rôle joué par l'agriculture dans le maintien de notre pouvoir d'achat et de notre prospérité nationale. Si nous reconnaissons franchement ce fait, force nous est aussi de relever la vente de nos produits forestiers et minéraux. De nos seules forêts, la vente du bois de construction a rapporté 93 millions, l'an dernier. Pour ce qui est du papier et de la pâte de bois, forme la plus rudimentaire de l'élaboration du bois en vue de son exportation à l'étranger, nous avons vendu pour 147 millions de papier et 45 millions et demi de pâte de bois. Quant aux mines et aux métaux, nous avons vendu pour 173 millions de produits. En d'autres termes, le pouvoir d'achat de notre public est tiré de la vente de nos produits agricoles, de nos produits forestiers et de nos produits miniers. Et pour ce qui regarde nos produits agricoles, on remarquera que nos ventes équivalent pour ainsi dire à la moitié de notre pouvoir d'achat entier: l'an dernier, nous avons vendu pour 1,349 millions de produits. C'est le chiffre global de ce que nous avons vendu au monde entier. Notez que les produits agricoles en représentent pour ainsi dire la moitié. Passez ensuite à la production forestière et minière, sans entrer dans le détail, puisque ce n'est pas le lieu de le faire, et vous relèverez de ce chef un revenu d'environ 1,300 millions. Il reste une très petite somme représentant les produits industriels exportables du pays. Considérez le revers du tableau, et vous remarquerez que sur les 1,222 millions de produits achetés par